COMPTE RENDU

CONSEIL ADMINISTRATION

Du lundi 29 mai 2017 à 20H30

Membres élus du CA présents : Yvan Alquier - Elisabeth Delecroix - Isabelle Gautier - Sophie Graeff - Christelle Picault - Nicole Satin - Hélène Vogt

Membres élus du CA excusés : Catherine Cionco - Catherine Connes - Yves Dorn - - Raymonde Dumas - Delphine Escolin - Bénédicte Mathon - Bénédicte Mercier - Valérie Turbeaux

Salarié présent : Baptiste Ayel, Directeur, que le CA remercie pour sa présence

Représentants de la commune excusés : Chantal Bellat, Jean-Charles Joubert

La Mairie n’est pas représentée ce soir

Rappel de l’ordre du jour :

* *Point activités*
* *Point mécénat*
* *Point dates des festivités et programmation de saison, recrutement des profs, fixation des stages et des petites formes*
* *Echéances pour sortie et diffusion de la plaquette de la saison prochaine*
* *Vote du Règlement intérieur adhérents*
* *Point inscriptions (Répartition des permanences)*
* *Point démarche mutualisation Réseau NEL dans le cadre du DLA - Vote de la  poursuite du processus*
* *Point équipe administrative*

***INFORMATIONS***

* *Modification de l’offre activités de la saison prochaine dans le cadre du nouveau positionnement sur les TAP*
* *Projet parents- ados non reconduit l'année prochaine*
* *Information budget MJC dont subventions municipales-baisse de 5% de la subvention de l’année dernière*

**1/ POINT ACTIVITES**

Baptiste nous donne les tarifs 2017 - 2018 sur lesquels il a retravaillé :

Pour **l’activité**  **poterie** = 235 euros pour la tranche C

Pour **l’activité couture** = 215 euros pour 16 séances de 2h30 (Baptiste a regardé les prix pratiqués dans les structures environnantes et a trouvé par exemple le prix de 256€ pour 3 heures sur 16 semaines).

La différence de prix entre les deux activités est justifié et doit exister pour compenser la prise en charge totale du matériel en poterie ; ce qui n’est pas le cas de la couture où les adhérents apportent leur tissu, leurs aiguilles. En revanche, la MJC fournit les machines à coudre.

Piano : Deux professeurs Christelle BERGER et David DE PASSIOT dont le contrat est reconduit dans le cadre du remplacement de Julia ALQUIER qui après une formation l’année dernière, a fait savoir à la MJC qu’elle ne revenait pas.

Le recrutement d’un 3ème intervenant, le mardi est en cours pour une meilleure répartition du nombre des élèves entre les professeurs.

Baptiste met en évidence qu’il n’est pas évident ni pour lui ni pour Anne de répondre aux adhérents à propos des cours de musique dans la mesure où chaque animateur a sa propre méthode d’organisation. Il serait peut-être bien de réfléchir à une harmonisation.

L’éveil musical fait l’objet d’un rééquilibrage des horaires.

Cirque : Un intervenant reste à trouver pour l’animation cirque en cas de départ de Chloé MICHEL dont les cours sont très appréciés à la MJC mais qui souhaite ne pas reconduire ses interventions car elle souhaite développer sa propre association. Baptiste a proposé à Joëlle de prendre les cours laissés par Chloé d’autant que suite au nouveau changement des rythmes scolaires, Joëlle n’aura plus en charge les activités TAP que proposait la MJC. En effet, en tant qu’animatrice BAFA, elle s’occupait d’une part du pédibus et d’autre part, de l’encadrement des enfants, le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 18h30. Mais l’année prochaine, le COPIL des TAP a décidé de déplacer l’ensemble des séances de TAP, le vendredi de 13h30 à 16h30. L’école finira en semaine (hors vendredi) à 16h30. Ce changement bouleverse ce qui avait été mis en place à la MJC. Si Joëlle confirme qu’elle n’est pas intéressée par la reprise des cours de cirque, la MJC sera alors obligée de la licencier.

Pilate /marche nordique : Nous cherchons un intervenant pour remplacer Christine LALICE le samedi matin.

Les professeurs qui sont salariés de la MJC voient leur salaire augmenter régulièrement dans le cadre fixé par la convention collective. Par contre, ce n’est pas le cas de ceux qui interviennent sous forme de prestation de service et qui cette année, sont venus demander une réévaluation du prix de leur prestation. Bien que la MJC soit très attentive à son équilibre financier et subisse une baisse de subventions, elle doit aussi veiller à la qualité de ses cours, au maintien des professeurs et des cours qui marchent bien. Aussi, des négociations sont en cours.

A ce sujet, un débat est engagé sur la meilleure méthode (à trouver) pour encourager financièrement les professeurs malgré les écarts en nombre d’heures effectuées. Christelle propose une évolution des tarifs des interventions payées par la MJC en fonction du nombre de participants aux cours. A rediscuter.

**2/ POINT MECENAT**

Le 30 juin 2017, c’est la limite des retours de mécènes qui soutiendraient la MJC pour la saison 2017-2018.

Hélène fera le point avec Bénédicte Mathon sur les réponses des commerçants déjà rencontrés.

Isabelle et Sophie demandent un état des dons réellement enregistrés en 2016.

Cathie se chargera à nouveau du mécénat de La Halle aux légumes.

Elisabeth, du Régal du palais, Christelle, de la Ferme d’Emile.

La commission manifestation ira au nouveau restaurant de Fontaines Saint-Martin pour sa prochaine réunion. A priori, ce nouveau restau deviendrait nouveau mécène.

Les mécènes non contactés par le conseil d’administration devront recevoir un courrier avant le 12 juin avant de commencer une relance téléphonique avec Anne. Un point sur la plaquette et les encarts publicitaires doit être fait avec l’imprimeur.

**3 / LES FESTIVITES**

Goûter de Noël : 3 propositions sont mises au vote :

Spectacle de conte 2 voix

Théâtre burlesque 4 voix

Spectacle de clowns 3 voix

Le spectacle retenu est le théâtre burlesque dont le thème fait écho à notre action environnement.

Concert rock

Sera la saison prochaine reporté en mars. En effet, compte tenu des disponibilités de la salle polyvalente, le concert rock aura lieu le

3 ou le 10 mars 2017.

Spectacle d’humour

Manifestation surprise hors les murs en avril ; le lieu n’est pas encore choisi.

Cinéma plein air

Pour l’instant en standby. Cette animation est trop chère, et pour la MJC, et pour la mairie de Fontaines st Martin. Une réflexion doit être menée ensemble pour trouver une alternative comme un ciné concert avec par exemple la projection d’un film muet accompagné par les musiciens de la MJC.

**4 / ECHEANCE POUR SORTIE ET DIFFUSION PLAQUETTE DE SAISON**

Il serait idéal que la nouvelle plaquette de saison sorte au 30 juin mais cela ne s’est jamais produit jusqu’à présent. Fin juillet est plus réaliste.

**5 / VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DES ADHERENTS**

Chacun ayant pris connaissance du nouveau règlement intérieur qui a été envoyé en amont et qui est ce soir soumis au vote**, le nouveau règlement intérieur adhérents est adopté à l’unanimité.**

**6 / POINT INSCRIPTIONS**

On attend la fin de Mary Poppins, soit le 12 juin pour voir comment arrivent les gens pour s’inscrire pour prévoir ensuite peut-être des permanences pour les inscriptions de la saison prochaine

**7 / POINT DEMARCHE DE MUTUALISATION DANS LE CADRE DU DLA**

Vote de la  poursuite du processus

Alternative possible :

* + - Soit faire émerger une structure groupement employeur issu de l’Union Cantonale ;
		- Soit faire émerger une structure groupement employeur autre ; ce qui prendra plus de temps.

Dans cette perspective, Hervé Montiel-Font laisserait des heures d’administratif, accueil et communication à Neuville.
Précision Hervé est salarié de l’école de Musique de Neuville-sur-Saône et par ailleurs en statut d’auto-entrepreneur actuellement sur la prestation de fiches de paies et soutient sur les contrats de travail et le cadre légisaltif.

**8 / POINT EQUIPE ADMINISTRATIVE**

Anne nous a appris que sa compensation chômage cesserait plus tôt que prévu et s’arrêterai en juillet. Aussi, nous devons nous poser la question s’il est possible de trouver un complément pour elle. Elle demande s’il est possible d’augmenter son nombre d’heures par des heures de ménage.

Un débat a lieu et différents arguments sont avancés,

ceux qui n’y sont pas favorables comme la compatibilité avec son travail administratif, la motivation sur le long terme ou la difficulté de remplacer, en cas de maladie, deux postes clefs comme l’accueil et l’entretien indispensables dans le quotidien d’une MJC ;

ceux qui y sont favorables comme la prise de conscience plus grande du besoin des salariés et par là même une attention plus importante à veiller à leur bien-être.

Un vote a lieu, le non l’emporte.

Des possibilités autres pourraient se dessiner dans le futur mais les informations actuelles ne sont pas assez précises pour pouvoir communiquer dessus.

Isabelle aurait besoin d’un accompagnateur pour son camp d’été. Anne pourrait être intéressée. Mais d’une part cette solution sera compliquée à appliquer au regard de l’application de la convention collective et d’autre part, c’est une période où l’accueil nous parait important pour les inscriptions, et le lien avec les familles. Le cas échéant, il faudra recruter.

L’accord entreprise indispensable à la mise en place de la flexibilité horaire du contrat de Christine n’a pas avancé.

INFORMATIONS

* Modification de l’offre activités de la saison prochaine dans le cadre du nouveau positionnement sur les TAP : lettre à faire (Isabelle, Hélène et Sophie)
* Information budget MJC dont subventions municipales

Baisse de 5% de la subvention de l’année dernière mais nous n’avons pas reçu à ce jour la notification nous permettant d’avoir le montant précis